

xième crédit de la même page des prévisions, savoir les dépenses de la Commission royale d'enquête sur les pratiques relatives à la sécurité? J'avais l'impression que la Commission avait terminé ses travaux et remis son rapport au premier ministre, et hier, pendant la période des questions, j'ai tenté d'attirer l'attention de monsieur l'Orateur pour demander au premier ministre si mon impression était exacte.

Les prévisions de la prochaine année contiennent une affectation de \$226,000 pour la Commission. Combien lui faudra-t-il de temps pour terminer ses travaux, et quand le rapport sera-t-il prêt? Je pose la question pour un motif précis. Le solliciteur général précédent, maintenant rendu à un autre endroit, avait inscrit au *Feuilleton*, avant d'accéder au cabinet, un bill qui devait restreindre, pour ne pas dire abolir, l'usage des tables d'écoute et des appareils de surveillance électronique. Le député actuel de York-Scarborough a inscrit au *Feuilleton* un bill analogue, et un autre bill y figure également en mon nom.

Chaque fois que les députés ont voulu s'enquérir de l'opportunité d'interdire de tels procédés ou, du moins, de les régir par des mesures législatives, on leur a toujours répondu qu'ils devaient attendre que le gouvernement reçoive le rapport de la Commission royale chargée d'enquêter sur les questions de sécurité.

● (4.30 p.m.)

J'aimerais bien savoir ce qui en est de cette Commission royale; quand elle remettra son rapport et si le gouvernement, une fois en possession de ce rapport, le déposera à la Chambre.

M. Walker: Je puis informer le député que la Commission est à la veille de conclure ses travaux et que le gouvernement compte recevoir son rapport le mois prochain. C'est tout ce que je sais.

J'ajouterai que lorsqu'on a posé une question, le 18 septembre, au sujet du dépôt de ce rapport, le premier ministre a répondu ceci:

Monsieur l'Orateur, il est possible que le rapport renferme des choses que je ne veuille pas déposer à la Chambre. Il traitera peut-être de questions de sécurité qui ne devraient pas être rendues publiques. Je n'en sais rien; je veux le voir d'abord. Le député ne peut me demander de répondre à une question aussi conjecturale.

Je m'empresse de préciser que le premier ministre ne répondait pas au député qui a soulevé la présente question. Je crois savoir que le rapport lui-même est attendu le mois prochain.

[M. Orlikow.]

M. Orlikow: Je pourrais ajouter, bien sûr, qu'on ne s'attend pas qu'un gouvernement publie un rapport complet et très détaillé sur des questions de sécurité ni sur une enquête par notre personnel de sûreté en matière d'espionnage. Par contre, j'espère que le premier ministre ne s'attend pas que les députés des deux côtés de la Chambre, qui s'intéressent à l'adoption d'une loi qui réglerait et même interdirait les tables d'écoute, s'en tiennent simplement à la parole de quelqu'un quant au contenu du rapport, sans avoir vu au moins le passage disant que nous devrions ou ne devrions pas adopter de mesure législative à ce sujet.

M. Lundrigan: Monsieur le président, je voulais participer un peu plus tôt à la discussion relative à la présence des ministres de la Chambre depuis deux semaines. Mes honorables collègues, cependant, se sont tellement bien tirés d'affaire en faisant ressortir la logique de la situation et en avançant des arguments pour notre camp que, vu les circonstances, j'ai jugé inutile de participer au débat. En général le sentiment des députés a été pleinement exprimé.

Je voudrais faire une brève observation au sujet des crédits. Il y a quelques mois le gouvernement au pouvoir a pris une décision concernant le programme d'aide à l'achat du sel qui, bien entendu, entre dans le cadre des crédits du ministère des Pêcheries. A ce moment-là, on a retiré automatiquement \$300,000 aux pêcheurs de l'Atlantique. Je rentre d'un voyage dans ma circonscription où 15,000 personnes vont connaître un hiver difficile à cause du retrait de la politique dite du «cataplasme».

Le député de Burin-Burgeo a tenté, il y a quelques semaines, de justifier l'attitude du gouvernement quant à l'abandon de la politique du cataplasme destinée à venir en aide aux pêcheurs du littoral atlantique. De l'avis général, je pense, une politique ou un programme à long terme s'imposait. Comment alors le gouvernement peut-il justifier une dépense par exemple de \$600,000 l'an dernier, pour la Commission sur la condition de la femme? Je m'empresse de dire aux députés que sur la côte de l'Atlantique, la condition des femmes est la même qu'à l'Est du pays. Nous ne contestons pas ce point. Nous ne prétendons pas qu'une priorité comme celle-là ne nous intéresse pas. Mais nous nous demandons comment un gouvernement peut compromettre de sang-froid la situation des pêcheurs de l'Atlantique, alors qu'il a dépensé \$600,000 l'an dernier et qu'il dépensera cette année \$584,000 pour enquêter sur la condition de la femme.